

LE DÉPART

« Tiens ! J'ai ta lettre de départ pour l'armée. »

Odette qui distribuait le courrier – je la vois encore – je sortais du champ avec mes chevaux. Elle me donne ma feuille de route. « Tiens ! J'ai ta lettre de départ pour l'armée. ». Je jette un coup d'œil : Sarrebourg ! En arrivant à la maison, je prends la carte du calendrier des P.T.T.. Là-haut, là, sur la carte, je vois Sarrebourg : 750 km !

Parce que quelques-uns de mes copains de la Rouxière étaient rentrés un jour en retard, je me suis dit : « Pourquoi pas moi ? ». J'ai débarqué un 6 janvier, à 6 heures du matin. J'arrive là-bas et on me dit :

- Vous arrivez avec un jour de retard.
- Oui, je ne pensais pas que c'était si loin.
- Eh bien ! Vous aurez des problèmes avant de rentrer chez vous.

Effectivement. Sur mon livret militaire, il était marqué à l'encre rouge que je devais faire huit jours supplémentaires pour ne pas être arrivé à l'heure. Voilà ! Ne pas arriver à l'heure, ça ne changeait rien mais la loi, c'était la loi !

Louis

J'avais fait ma durée légale à Nancy puis à Reims. J'ai terminé mon service militaire en 1954, dans ma vingt-deuxième année, et j'ai été rappelé le 11 mai 56, deux ans après, pour sept mois. Quand je suis parti, je n'avais pas rencontré de gars qui étaient revenus. On ne savait pas ce qui nous attendait. On allait là-bas pour faire du "maintien de l'ordre", comme on disait. C'est tout ce qu'on savait. J'ai pris le bateau à Marseille et puis on est arrivé en Tunisie, à Bizerte, dans le Nord. De Bizerte on est passé à Tunis puis j'ai été affecté à Sousse, un port sur la Méditerranée, au sud de Tunis. J'y suis resté quelques mois. Ce n'était pas la guerre mais on n'était pas en sécurité. Les gens nous jetaient des pierres. Souvent, on n'osait pas sortir de notre baraque.

Joseph

On attendait depuis, au moins, 15 jours notre départ et puis, un jour – je crois que c'était un samedi – on nous dit : « Allez ! Ça y est ! Vous prenez votre paquetage et vous partez. » Nous voilà partis. On ne savait pas où on allait. Je croyais qu'on s'en allait vers la gare de Rennes et qu'ensuite nous irions à Marseille pour embarquer vers l'Algérie. Nous roulons dans les camions. Nous passons par Rennes mais sans s'y arrêter. Nous filons sur Paris. Nous voilà arrivés à Paris. Pas d'arme ni rien. On se disait :

« Qu'est-ce qu'on est à faire là ? ». On ne savait même pas où on était. Alors deux ou trois, plus hardis que les autres, descendent des camions. Ils ne voient rien. Pas de gare, ni rien. Si on avait été près d'une gare on se serait dit que c'était bon et qu'on allait partir. Alors nous sommes restés dans les camions sans avoir à manger. Rien. Nous avons attendu jusqu'à deux ou trois heures du matin. C'était le jour de la ratonnade¹. On a compris, après, qu'on était arrivé là pour le cas où il y aurait eu besoin de renforts.

Maurice R.

¹ Le 17 octobre 1961, quelques mois avant la fin de la guerre d'Algérie, le F.L.N. parisien organisait une manifestation pour protester contre un couvre-feu spécifiquement imposé aux maghrébins après des agressions contre des policiers, à Paris. Sept policiers avaient été tués en septembre 1961. La répression organisée par le Préfet Papon fit, dans les rangs des manifestants, entre plusieurs dizaines, 10 à 30 et 150 à 200 morts, selon les sources.

J'ai embarqué à Port-Vendre, sur le Ville de Tunis. On n'était que des soldats. On était dans le fond du bateau, dans les soutes. Ça dégueulait, là-dedans ! Le pire, c'est quand je suis revenu après une permission ! Même les marins étaient malades ! Pourtant, ce n'était pas des petits bateaux mais ils montaient sur les vagues. Il y avait du dégueulis partout. Tu étais assis ... Ce n'était pas des fauteuils, hein ! c'était des petites chaises pliantes. On était tous les uns à côté des autres ; ça tombait, ça se promenait, là-dedans. Ça dégueulait les uns sur les autres.

Bon, on a débarqué à Oran. À Oran, on a été dans un camp, le temps de se laver et tout parce qu'on était dégueulasse.

Jean C.

Je suis parti fin avril 58, je crois. Ça a été comme pour tout le monde : le bateau et puis Alger. À Alger : les vaccins. On baissait le froc. Il y en avait un qui passait un coup de tampon en coton sur les fesses, l'autre qui mettait l'aiguille et le troisième qui mettait ce qu'il fallait dedans. Ça, c'est une chose dont tu te souviens !

Et, deux jours après, je pense : dans les camions ... On ne savait pas où on allait. On était entassé dans les camions, sans arme, et on prenait des petites routes qui montaient dans les collines. Nous nous sommes retrouvés à, peut-être, 150 kilomètres au sud d'Alger. Et puis, là, on nous a donné les armes. Et puis on est reparti. On roule ; on s'arrête ; une compagnie descend. On continue à avancer ; on va vingt kilomètres plus loin ; là, une autre compagnie descend. Et puis, ça continue ainsi. Les quatre compagnies étaient distribuées, comme ça, à vingt kilomètres les unes des autres. Moi, j'étais à un col, le col de Kerba, à 1 300 mètres d'altitude. Pour situer, ce col, c'est difficile parce que c'est près de villes dont on n'entend pas parler. La ville, la plus proche c'était Boghari². Pour arriver jusque-là, nous étions passés par Blida, Médéa, Berrouaghia et nous étions stationnés, par-là, compagnie par compagnie. Où nous étions, ce n'était même pas un lieu-dit. On était implanté en plein milieu de la nature, avec des chevaux de frise autour, même pas de mur, aucun mur.



Méchoui avec, au fond, des soldats français

A la limite, je ne sais pas si on était plus mal placé, là, isolé en petites compagnies, que dans un lieu-dit ou dans une petite ville. Quand les précautions étaient prises, on était peut-être aussi bien qu'ailleurs. On devait être quatre-vingts ou cent. Il y avait trois ou quatre points de garde, disséminés et puis, c'était tout.

Au début, on était dans des grands marabouts pour vivre. Après, l'armée avait fait construire des cabanes en pierres. C'était les Algériens du coin qui faisaient ça. Je ne sais pas si l'armée les

indemnisait un peu. Peut-être. Un bon nombre d'entre nous était dans les cabanes.

Moi, j'ai eu de la chance, parce que l'hiver n'a pas été rigoureux mais les gars de l'année d'avant, ils avaient eu trois ou quatre mois de neige et des températures souvent basses. Bon, ça s'est bien passé, cet hiver-là. Il n'y a rien eu de particulier.

² La ville était située à 150 kilomètres au sud d'Alger et à 250 kilomètres au nord de Laghouat, ville située au pied de l'Atlas saharien.

J'étais dans l'Artillerie antiaérienne. Mon arme, c'était ça. Mais le F.L.N. n'avait pas d'avion. Alors, en fait, on était là, en troupes d'occupation. C'est ainsi qu'on peut le voir maintenant. Nous étions aussi là un peu pour sécuriser les populations, quand même, pour empêcher les trafics, empêcher les combattants – moi, je les appelle comme ça – les combattants F.L.N. de s'installer trop.

Charles

Mon frangin, le plus vieux, Joseph, avait été rappelé. Il s'était retrouvé dans les troupes de choc. Il n'aime pas en parler. Il m'avait dit qu'il avait vu deux fois des mecs brûlés vifs. Brûlés vifs, oui ! C'était dans les débuts de la guerre. Il était dans les deuxièmes rappelés. Les premiers avaient fait trois mois. Eux, ils n'ont presque rien fait. Peut-être pas tous mais, dans l'ensemble, ils se sont beaucoup déplacés pour pas grand-chose. Mon frère était dans les deuxièmes rappelés ; ceux qui ont fait six mois. Il s'était trouvé dans l'équipe de ceux qui bloquaient le train qui les emmenait à Marseille. Ils ne voulaient pas partir en Algérie. Ils ont bloqué le train sept fois entre La Roche-sur-Yon et Marseille. Quand ils sont arrivés, là-bas, en Algérie, ils ont été affectés dans des régiments disciplinaires, dans des troupes de choc. Ils fouillaient les villages et quand ils ne trouvaient pas le mec qu'ils cherchaient, ils foutaient le feu à la maison. Et, deux fois, deux jeunes en sont sortis en feu.

Maurice R.

Je suis parti à l'armée, le 1^{er} novembre 1960. J'ai fait deux mois à Granville dans les chasseurs à pied et quatre mois à Saint-Malo, dans l'Infanterie de Marine, pour passer graphiste – les graphistes faisaient du morse – et puis, au 1^{er} mai, je suis parti en Algérie. Je suis parti de Marseille sur le Sidi-Bel-Abbès et je suis arrivé à Mers-el-Kebir près d'Oran. Et puis j'ai été au 36^{ème} Bataillon d'Infanterie. Le 36^{ème} B.I. a été formé et dissous là-bas³. J'ai fait, à peu près, deux mois au P.C.⁴, à Vialar, dans le sud oranais, entre Tiaret et Teniet-el-Haâd, sur le Plateau de Sersou. Il y avait tout là-bas : des cafés, des bistrotts, une église, le marché, le bordel, ... Et puis, au Commando 46, à Vialar, aussi, ils demandaient quelqu'un pour remplacer un quillard⁵. Au P.C., moi, je travaillais la nuit. J'en avais marre. Je m'étais dit : « Je m'en vais au commando 46. ». Je ne savais pas du tout ce que c'était. On touchait plus d'argent que dans les autres régiments. Au commando 46, de la 9^{ème} compagnie, le Commando "Violet", on était tous de la 9^{ème} Compagnie mais chaque commando avait un nom. Il y avait cent Arabes et puis une vingtaine d'Européens, de Français. On passait beaucoup plus de temps sur le terrain qu'au commando, à la ferme B. Le commando était logé là. C'était une ancienne ferme de colons. Les colons avaient été tués.

René P.

J'ai fait mes classes, pendant trois mois, à Besançon au 6^{ème} Dragon, juste avant de partir. Je suis parti de Marseille et on est allé directement à Bône, le 24 novembre 1962. Je suis resté en Algérie du 24 novembre 1962 au 23 octobre 1963. La guerre était terminée depuis le cessez-le-feu du 18

³ Conformément à ce que prévoyaient les Accords d'Evian, le 36^{ème} B.I. ainsi que 91 autres régiments, entra dans la constitution de la Force Locale qui resta au service du Gouvernement Provisoire à partir du cessez-le-feu du 19 mars 1962 jusqu'à l'indépendance, le 3 juillet 1962.

⁴ Poste de Commandement

⁵ Appelé du contingent libéré de ses obligations militaires. Deux mois avant sa libération, en général, il devenait "Quillard".

mars 1962⁶, prévu par les accords d'Evian, et puis la déclaration d'indépendance de l'Algérie, le 5 juillet 1962 mais l'armée est restée pendant encore deux ans, là-bas. J'étais en-dessous de Bône du côté de La Calle, à 100 kilomètres en-dessous de Bône, près de la frontière tunisienne. On allait à Bône, des fois, mais, le gros du temps, on était près de La Calle. On était dans la Cavalerie, dans les chars, au 6^{ème} Cuirassier.

Michel

Avant l'Algérie, j'avais fait mon service militaire, à Nantes, à la caserne Mellinet, au "BIC", le Bataillon d'Infanterie Coloniale. J'y ai fait mes classes et puis, je suis allé à Pontoise et j'ai fini mon service militaire là-bas. J'en ai fait dix-huit mois. Je suis parti au début novembre 1952 et libéré le 15 avril 1954.

Et je suis reparti, rappelé, juste deux ans après. D'avril à mai, il y avait déjà eu deux rappels de ma classe, par contingent. Je me doutais bien que je serais rappelé.

Il y avait des gars qui ne voulaient pas partir. Moi je n'étais pas d'accord pour repartir parce que, si je quittais la ferme, il n'y resterait plus personne. Ma mère serait toute seule. Alors, j'étais allé voir le député de l'époque qui habitait Saint-Géréon, Etienne T., pour être considéré comme soutien de famille. Il a écrit une lettre stéréotypée qu'il a envoyée au Ministère de la Défense qui lui a répondu par une autre lettre stéréotypée. Et voilà !

Je n'étais pas pressé. Je ne suis pas parti pour arriver au jour où j'étais convoqué : le 24 mai 1956. J'ai dû rentrer à la caserne le 30. Il était temps que j'arrive !

Le dimanche d'avant, je parlais de mon rappel sur la Place de l'église. Il y en a un qui m'a charrié avec ça. Je lui ai dit : « Nom de Dieu ! Tu as de la chance que je sois allé à confesse pour la communion, autrement, je te briserais la gueule ! ». Je ne lui ai pas tapé dans la gueule parce que, quand on sort de confesse, on ne va pas aussitôt faire n'importe quoi, mais ça m'aurait vraiment fait plaisir. A l'époque, avant de partir au service militaire ou à la guerre, on allait se confesser et on faisait sa communion. Il n'avait pas dû réaliser ce qu'il disait. Dans l'après-midi, ce dimanche-là, il était venu à la maison – je n'étais pas là – et il s'était excusé auprès de ma mère. Pour moi c'était un problème de partir parce que c'était, aussi, un drame familial.

Roger D.

Ceux qui sont partis après leurs classes, comme moi, on est parti, après la permission de détente. On a pris le bateau à Marseille et puis on a débarqué à Bône et après, il a fallu aller à la frontière Tunisienne, au 41^{ème} Bataillon du Génie. En venant, de Bône à Tébessa⁷, j'ai vu des vignes et des vignes ; je n'avais jamais vu autant de vignes. J'ai vu aussi un amandier en fleurs. C'est beau. Ça fait plaisir de voir un amandier en fleurs.

Raymond

⁶ Le cessez-le-feu a été signé le 18 mars 1962 mais a été, officiellement appliqué sur le terrain le 19 mars 1962 à midi ; "officiellement" parce qu'il y a eu des blessés, des exécutés et des morts par actes guerriers jusqu'en 1966 et un peu au-delà, très vraisemblablement. Après 1964, les infractions au cessez-le-feu et les exactions se sont cependant fortement atténuées.

⁷ Ville située à 40 Km de la frontière tunisienne, en pays Chaoui.

